

Le Phytolaque d'Amérique

Phytolacca americana L.

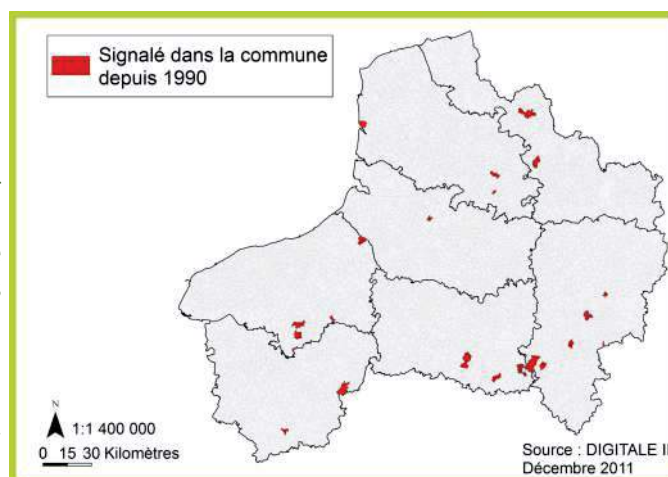
Originaire d'Amérique du nord, le Phytolaque d'Amérique a été introduit en Afrique et plus largement dans les pays du pourtour méditerranéen au cours du 17^{ème} siècle pour de multiples raisons : consommation des jeunes organes (racines et feuilles), usage tinctorial et utilisation pour l'ornement des espaces verts et des jardins.

Le Phytolaque d'Amérique est bien représenté à l'échelle du territoire national : il est en effet présent dans 45 départements.

En Haute-Normandie, l'espèce a été observée dans quatre communes du département de la Seine-Maritime.

Dans le Nord-Pas de Calais, la plante est naturalisée depuis de nombreuses années sur un terroir à Dechy près de Douai. Elle est également signalée dans un cimetière à Lille et dans un parterre urbain à Arras.

En Picardie, l'espèce est connue des massifs forestiers du sud du département de l'Oise, et on peut la retrouver ponctuellement dans le département de l'Aisne.



Famille	Phytolaccacées
Synonyme	<i>Phytolacca decandra</i> L.
Floraison	Juin-Octobre



Le Phytolaque d'Amérique atteint 1 à 2 mètres avec des fleurs de couleur qui évolue de chaque fleur de couleur purpurine à noirâtre. Les grappes pendantes. Le Phytolaque a généralement 10 étamines.



Une autre espèce de Phytolaque, elle aussi exotique : le Phytolaque d'Orient (*Phytolacca esculenta* Van Houtte) qui possède des fleurs généralement à 8 étamines et des tépales longs de 3 à 4 mm. Chez cette espèce, les grappes fructifères restent dressées.

Le Phytolaque d'Amérique est une espèce pérenne produisant des inflorescences en forme de grappes constituées d'une multitude de fleurs. La pollinisation se fait par l'intermédiaire des insectes. A maturité, les grappes présentent de nombreuses baies noirâtres (d'où le nom vernaculaire de la plante « raisin d'Amérique »). Ses fruits contiennent généralement 10 graines et la plante peut en produire plusieurs milliers par an qui s'accumulent chaque année dans le sol pour constituer une banque de semence pouvant persister pendant plus de 40 ans. En fin de saison, avec l'arrivée du froid, la plante revêt une coloration rougeâtre. Durant l'hiver, les parties aériennes meurent et seul subsiste l'appareil racinaire et des bourgeons, à partir desquels émergeront une ou plusieurs tiges l'année suivante (mai-juin).

Le Phytolaque d'Amérique affectionne les terrains meubles plus ou moins acides (talus, friches, anciennes sables, bords de rivières perturbés, coupes, lisières forestières et clairières). Cette espèce semble s'observer plus fréquemment en milieux perturbés, ce qui montre le caractère rudéral de la plante.

Le Phytolaque d'Amérique se reproduit uniquement par la voie sexuée et se dissémine donc exclusivement par les graines produites. La plante colonise ainsi de nouveaux espaces, soit de proche en proche lorsque les graines tombent au sol, soit à plus grande distance lorsque les baies sont consommées par les animaux. Les oiseaux frugivores semblent être les vecteurs les plus performants car ils paraissent moins sensibles aux toxines contenues dans les baies que les autres animaux.



Sur l'environnement

La formation de populations étendues et relativement denses entraîne localement un appauvrissement de la diversité en espèces, en réduisant leur habitat disponible. C'est au niveau des zones humides et des pelouses sablonneuses pionnières, milieux au patrimoine floristique souvent très riche, que le Phytolaque d'Amérique peut avoir le plus d'impact sur la flore sauvage.



Sur la santé humaine

Toutes les parties de la plante (notamment les baies) contiennent une toxine, la saponine, qui en cas d'ingestion peut provoquer de sérieux troubles : maux de tête, étourdissements, troubles gastro-intestinaux, tachycardie, troubles de la vision, vomissements, salivation, soif...



Sur l'économie et les activités humaines

La colonisation des coupes et des lisières forestières par le Phytolaque d'Amérique entraîne à terme un retard de colonisation des ligneux et peut occasionner une gêne pour les activités sylvicoles.



© A. WATTERLOT, CBNBI



Ce qu'il faut savoir avant toute intervention

Une intervention rapide permet de restreindre les moyens mis en place pour contrôler cette espèce : plus un foyer de colonisation est traité rapidement, moins il faudra mobiliser de ressources pour le gérer.